

**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU SIX AOUT 2022**

**Nombre de conseillers :** L'an deux mil vingt-deux et le samedi six août à dix heures et zéro minutes,  
**Exercice :** **Présents :** **Votants :** le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance  
 13 7 9 **extraordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel des**  
**séances, sous la présidence de Madame Chantal PESENTI, Maire.**

**Date de la convocation :** **Présents :**  
 2 août 2022 COURCIER Nadine, DONAT Jean-Marc, GERONDEAU Lucas, IMBERT  
 Franceline, L'HOTEL Olivier, MICHAILLE Gérard, PESENTI Chantal

**Absents excusés :**  
 AJASSE Eric, MARC Sylvain, ROBERT Myriam, SERRE Fabrice

**Date d'affichage :**  
 2 août 2022

**Procurations :**  
 CORBA Sébastien pour GERONDEAU Lucas  
 BOURBAL Florent pour PESENTI Chantal

**Secrétaire de séance :**  
 IMBERT Franceline

*La séance débute à dix heures.*

*Madame le Maire fait l'appel : les absents excusés sont AJASSE Eric, MARC Sylvain, ROBERT Myriam, SERRE Fabrice*

*Procuration : CORBA Sébastien pour GERONDEAU Lucas et BOURBAL Florent pour PESENTI Chantal*

*Madame le Maire fait signer la feuille de présence.*

*Madame IMBERT Franceline est nommée secrétaire de séance.*

*Madame le Maire fait lecture à l'Assemblée du dernier conseil municipal qui est approuvée et signée.*

**1 - DECISIONS MODIFICATIVES – BUDGET EAU et ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Trésorier du Centre des Finances Publiques de Bagnols-sur-Cèze, demande à la Commune de procéder aux décisions modificatives suivantes :

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>EAU</b>	
<b>Chapitre / Compte</b>	<b>Montant</b>
012 / 6410	- 10 000 €
011/6061	+ 10 000 €

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ASSAINISSEMENT</b>	
<b>Chapitre / Compte</b>	<b>Montant</b>
011 / 61528	- 3 000 €
012/6410	+ 3 000 €

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'ADOPTER les décisions modificatives précitées.
- De charger Madame le Maire d'effectuer toutes démarches et de signer tous documents à cette fin.

<b>Vote</b>		
<b>POUR</b>	<b>CONTRE</b>	<b>ABSTENTION</b>
<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'ADOPTER la décision modificative précitée.
- De charger Madame le Maire d'effectuer toutes démarches et de signer tous documents à cette fin.

## **2-Questions diverses**

---

### **2-1 : bâches de récupération**

Certaines bâches de récupération des eaux de pluies (Cf dernier conseil du 21 juillet 2022) dédiées à la lutte contre les incendies ont été commandées. En effet, les stocks étant quasiment en rupture, la commune a décidé de commander certains cubages.

### **2-2 : Incendies**

Madame le Maire fait part des derniers évènements qui ont touchés la commune le 28 juillet 2022. Pas moins de deux feux se sont déclarés.

Le premier chez un particulier qui relève d'un incendie domestique. Le feu a ravagé le garage de l'habitation et la toiture.

Le second est un départ de feu dans les bois au lieu-dit Les Terres Rouges, bois privé. La gendarmerie enquête car les départs sont inexplicables d'une part et inexplicables car loin de la voie publique. La piste intentionnelle serait avancée.

### **2-3 : Dégradation et vol**

Madame le Maire fait état également d'un vol qui s'est produit à la salle des fêtes, dans les toilettes publiques. Les conduites et robinetteries en cuivre ont été dérobées probablement dans la nuit du 3 au 4 août 2022. Un dépôt de plainte a été fait.

### **2-4 : Cambriolages**

Madame le Maire a annoncé qu'un habitant de Montèze (résidence secondaire) a été victime d'un cambriolage en pleine nuit alors même qu'ils dormaient. Le butin se compose de deux sacs à main (homme et femme) avec leurs contenants (argent, papiers d'identité, cartes bleues etc...).

## **2-5 : Circulation de quad et risque d'incendie**

Monsieur Jean-Marc DONAT indique le problème récurrent des quadistes sur Montèze et le risque d'incendie que cela peut entraîner.

Madame le Maire indique qu'il est important de relayer les informations sur les supports tant sur les risques de feux que sur les interdictions de l'usage de certains outils, notamment avec la sécheresse actuelle et les soucis de pénurie d'eau.

\*\*\*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.*